

**Commission de la sécurité publique**

**Étude des plans d'action et  
des prévisions budgétaires 2009  
du Service de police de la Ville de Montréal et  
du Service de sécurité incendie de Montréal**

**Rapport déposé au conseil d'agglomération  
le 11 décembre 2008**

Services des affaires corporatives  
Direction du greffe  
Division du soutien aux commissions et suivi  
275, rue Notre-Dame Est - bureau R.134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Montréal, le 11 décembre 2008

*PRÉSIDENT*

**M. Claude Dauphin**

Vice-président du comité exécutif et maire  
Arrondissement de Lachine

*VICE-PRÉSIDENTE*

**Mme Vera Danyluk**

Maire  
Ville Mont-Royal

*MEMBRES*

**Mme Patricia Bittar**

Conseillère de ville  
Arrondissement de Saint-Laurent

**M. Jean-Marc Gibeau**

Conseiller de ville  
Arrondissement de Montréal-Nord

**M. Gilles Grondin**

Conseiller de ville  
Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

**M. Anthony Housefather**

Maire  
Ville de Côte-Saint-Luc

**M. Marc Touchette**

Conseillère d'arrondissement  
Arrondissement de Verdun

**M. Samir Rizkalla**

Représentant du gouvernement du Québec

Monsieur Claude Trudel  
Président d'assemblée  
Conseil d'agglomération

Monsieur le président,

Conformément au *Règlement sur les commissions permanentes du conseil d'agglomération (06-024)* et en réponse aux dispositions de l'article 116 de la *Charte de la Ville de Montréal*, vous trouverez ci-après les recommandations de la commission de la sécurité publique formulées à la suite de l'étude publique du plan d'action et des prévisions budgétaires 2009 du Service de police de la Ville de Montréal, incluant le Centre des communications d'urgence et le Bureau du taxi et remorquage, et du Service de sécurité incendie de Montréal, incluant le Centre de sécurité civile.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(original signé)*

Claude Dauphin  
Président

*(original signé)*

Nicole Paquette  
Secrétaire-researchiste

## LE PROCESSUS D'ÉTUDE PUBLIQUE

---

Dans le cadre des travaux préalables à la tenue de cette étude, un avis public a été diffusé dans deux grands quotidiens montréalais, un anglophone et un francophone et sur le portail Internet de la Ville, précisant le calendrier des travaux des commissions du conseil ainsi que les modalités de participation du public. La documentation relative aux objets soumis à l'étude publique a également été mise à la disposition des citoyens avant la tenue de l'assemblée.

La commission de la sécurité publique a siégé le jeudi 4 décembre 2007, à 9 h, pour l'étude des prévisions budgétaires 2009, des orientations et des effectifs du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), du Centre d'urgence 9-1-1 et du Bureau du taxi et remorquage et à 14 h, pour l'étude des prévisions budgétaires du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), incluant le Centre de sécurité civile. Aux fins de cette étude, la commission a reçu M. Yvan Delorme, directeur du SPVM, et M. Jacques Proteau, directeur adjoint, SIM, chacun accompagné de son équipe de direction.

Chacune des séances prévoyait une période réservée aux questions du public et une deuxième réservée aux commissaires.

Après les périodes usuelles de questions et commentaires de la deuxième séance, la commission a levé l'assemblée. La commission a par la suite procédé aux délibérations finales et adopté publiquement ses recommandations le 8 décembre à 14 h 30.

Compte tenu des délais alloués à cette étude, le présent document ne contient que les recommandations adoptées par les membres de la commission au cours de l'assemblée du 8 décembre 2008. Les recommandations ont été adoptées à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance pourra être consulté dès qu'il aura été adopté par la commission en s'adressant à la Division du soutien aux commissions et suivi, Direction du greffe, 514 872-3770, [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

## LES RECOMMANDATIONS

---

Au terme de l'étude publique, la commission de la sécurité publique remercie les personnes qui lui ont fait part de leurs commentaires et suggestions ainsi que les fonctionnaires qui ont participé au processus pour la qualité de leurs interventions au cours des assemblées publiques et des séances de travail de la commission et elle adresse les recommandations suivantes au conseil d'agglomération :

### R-1

Afin de permettre à la commission de mieux apprécier la totalité des efforts financiers consentis par la Ville de Montréal au niveau de ses services de police et d'incendie, la commission recommande :

QUE le Service des finances évalue la faisabilité de présenter, en sus des dépenses de fonctionnement, les coûts relatifs aux immobilisations directement associés à ces services, par exemple : amortissement ou service de la dette.

- **Service de police de la Ville de Montréal**

### R-2

La commission recommande :

D'ADOPTER les orientations et les prévisions budgétaires 2009 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) qui relèvent de la compétence de l'agglomération pour un budget total de 575 392 000 \$.

### R-3

La commission recommande :

DE FIXER comme suit le nombre autorisé de policiers, de fonctionnaires et d'employés dudit service :

- 4095 personnes/année pour 4407 postes de policiers autorisés (excluant les augmentations temporaires pour les préretraites, les prêts et contrats de service et les missions extérieures) ;
- 238 personnes/année pour 250 postes temporaires autorisés ;

- 873 personnes/année cols blancs, professionnels, juristes et cadres (excluant les augmentations temporaires pour les prêts et contrats de service) ;
- 54 personnes/année cols bleus ;
- 224 personnes/année préposés aux traverses d'écoliers (données annualisées) pour les 521 autorisées.

#### **R-4**

*Attendu le rapport de la Commission de la santé et sécurité au travail (CSST) sur la localisation des véhicules déposé à la suite de l'enquête relative au décès de l'agent Benoît L'Écuyer survenu en 2002 ;*

*Attendu que le SPVM est tenu d'appliquer les recommandations de la CSST ;*

La commission recommande :

QUE soit priorisé, au PTI de la Direction des systèmes d'information, le projet de système de géolocalisation des véhicules policiers.

#### **R-5**

*Attendu l'importance d'assurer la sécurité des enfants et des adolescents sur le trajet les menant à l'école;*

*Attendu que les brigadiers scolaires viennent régulièrement en aide aux personnes vulnérables en leur permettant de traverser les rues en toute sécurité ;*

*Attendu le Plan de transport adopté en 2008 et les mesures déployées en vue d'assurer la sécurité des déplacements ;*

*Attendu le rôle primordial des brigadiers scolaires dans l'atteinte des objectifs de l'Administration en rapport avec la sécurité des piétons ;*

La commission recommande :

DE CONFIER au SPVM le mandat d'évaluer, d'ici le 30 juin 2009, les possibilités d'élargir l'offre de services de la brigade scolaire et de présenter les résultats de l'étude à la commission de la sécurité publique.

- **Service de sécurité incendie de Montréal**

**R-6**

La commission recommande :

D'ADOPTER les orientations et les prévisions budgétaires 2009, pour un budget total de 304 726 700 \$, ainsi que le PTI 2009-2011 du Service de sécurité incendie de Montréal, incluant le Centre de sécurité civile.

**R-7**

*Attendu la nécessité de remplacer des équipements et systèmes informatiques du SIM ;*

*Attendu l'importance d'avoir accès à des équipements performants, notamment pour la gestion des activités de prévention ;*

La commission recommande :

QUE soit priorisé au PTI de la Direction des systèmes d'information, les projets du Plan d'affaires informatique du SIM.